



Synthèse de la qualité des eaux superficielles

Bassins versants Chassezac Altier Paillères 2021 - 2022

Bassins versants Tarn - Lot et Affluents 2021



Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux
Réseau départemental de suivi de la qualité des rivières

En 2021 et 2022, l'organisation du suivi de la qualité des eaux superficielles du département de la Lozère s'est déployée comme suit :

- 28 points ont été suivis au titre du Réseau Départemental ;
- 15 points ont été suivis au titre des Réseaux de Contrôle de Surveillance (R.C.S.) et Complémentaire de Bassin (RCB) ;
- 8 points ont été suivis au titre des Réseaux de Référence de la Directive Cadre sur l'Eau.

Tous réseaux confondus, 15 points de mesures sont présents sur le bassin versant du Lot (y compris affluents Bramont, Colagne). Le bassin versant du Tarn (y compris affluents Tarnon et Jonte) en compte 16. Les bassins versants du Chassezac Altier Paillères présentent quant à eux 6 points de suivi dans le cadre des mesures mises en place en collaboration avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

Les données recueillies dans le présent rapport ont été traitées suivant le système d'évaluation de l'état des eaux conformément à l'arrêté ministériel du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique des eaux de surface.

NB : Les départements maîtres d'ouvrage de réseaux locaux n'ont pas été destinataires d'outil d'exploitation des données au format DCE ce qui a donné lieu à une exploitation manuelle sur certains points (Rhône Méditerranée et Corse).

Le réseau Départemental de suivi de la qualité des rivières est réalisé par le Département de la Lozère (SATESE) avec le concours financier des Agences de l'eau Adour Garonne et Rhône Méditerranée et Corse.

Les paramètres suivis sont :

→ l'état biologique

- * IBGN : peuplements de macro invertébrés vivants sur les fonds des cours d'eau,
- * IBD : peuplements de diatomées (algues microscopiques fixées),
- * IPR : écart entre peuplements piscicoles observés et composition du peuplement attendu en situation de référence,
- * IBMR : indice biologique macrophytes en rivières.

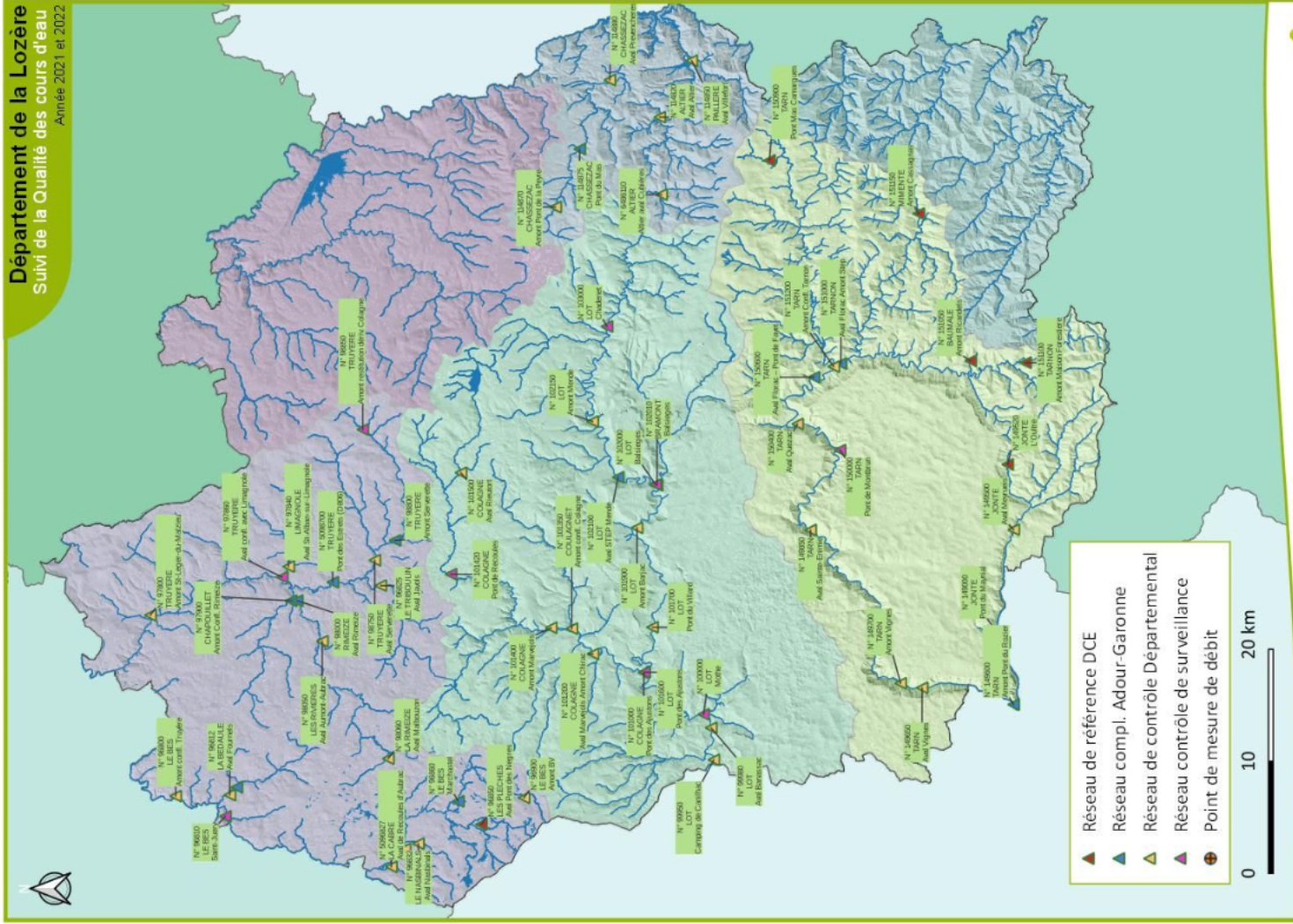
→ l'état physico chimique

- * MOOX : quantité de matières organiques et azotées dont la dégradation est susceptible de consommer l'oxygène de la rivière,
- * MAZ : quantité d'azote susceptible d'alimenter la croissance des végétaux et de présenter un effet écotoxique pour certains peuplements de la rivière,
- * Nitrates : quantité d'azote oxydée facilitant le développement de végétaux aquatiques,
- * Matières phosphorées : quantité de matières phosphorées responsables du développement excessif des végétaux

(eutrophisation) dans les plans et cours d'eau.

- * Micro-organismes : Eschérichia Coli

Département de la Lozère
Suivi de la Qualité des cours d'eau
 Année 2021 et 2022



RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2021

Bassin versant du LOT

Rivière Lot

Rivière Coulagnet

Rivière Bramont

Rivière Colagne



Réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau

Bassin versant

Lot et Colagne

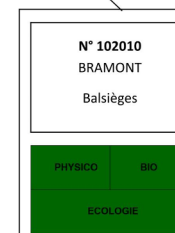
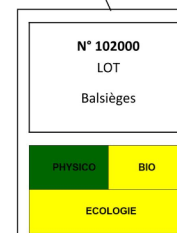
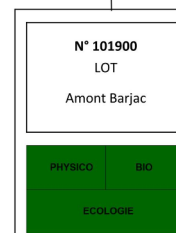
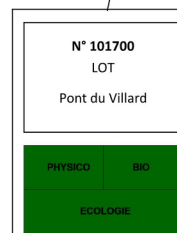
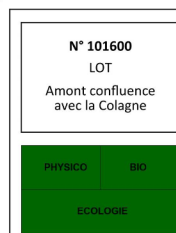
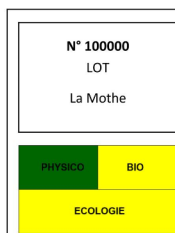
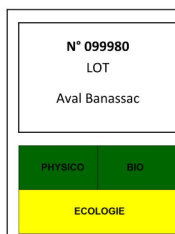
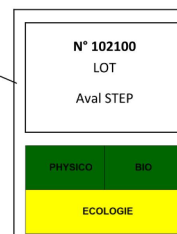
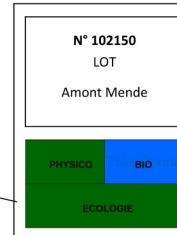
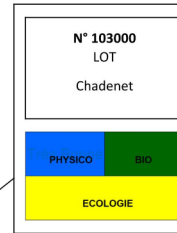
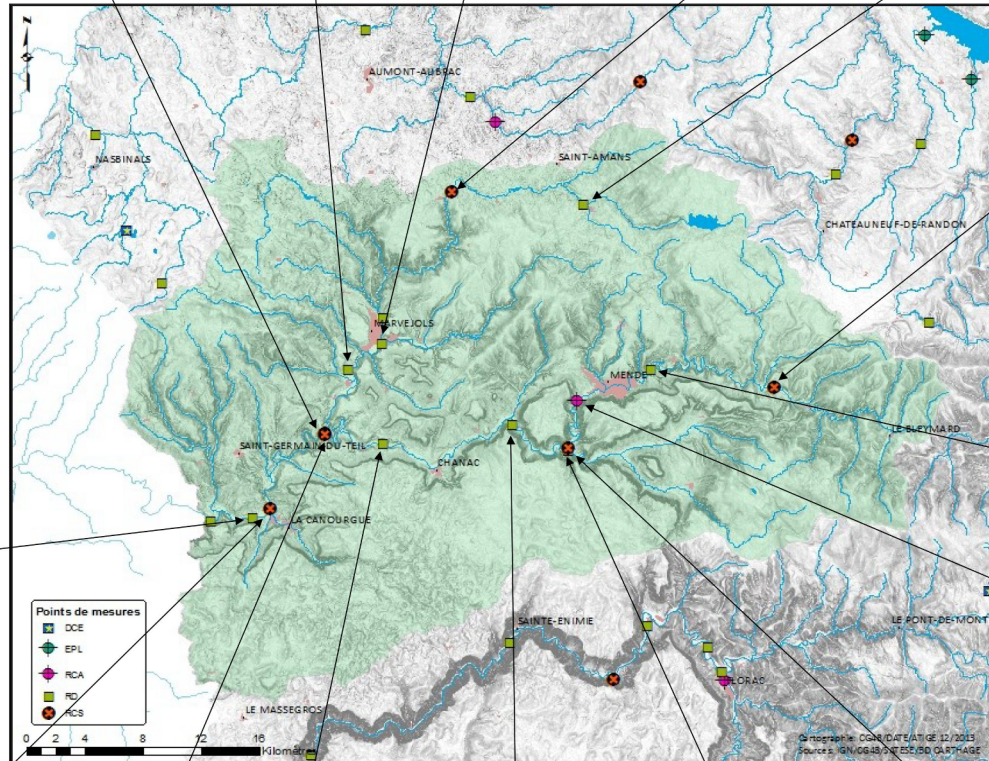
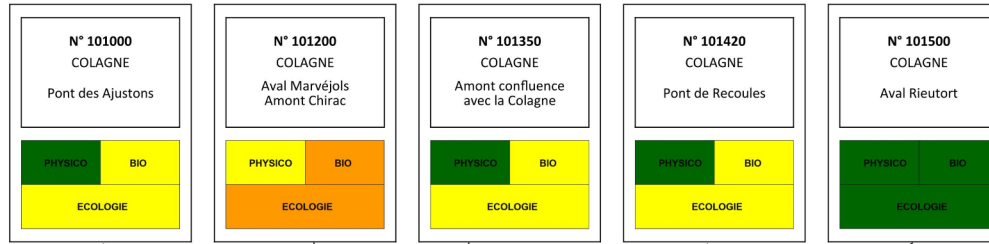
**QUALITE
2021**

Suivant l'Arrêté Ministériel du 25 janvier 2010

N° STATION
RIVIERE
Station

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

Classes de qualité



RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2021

Bassin versant de la TRUYERE

Rivière Truyère

Rivière Bès

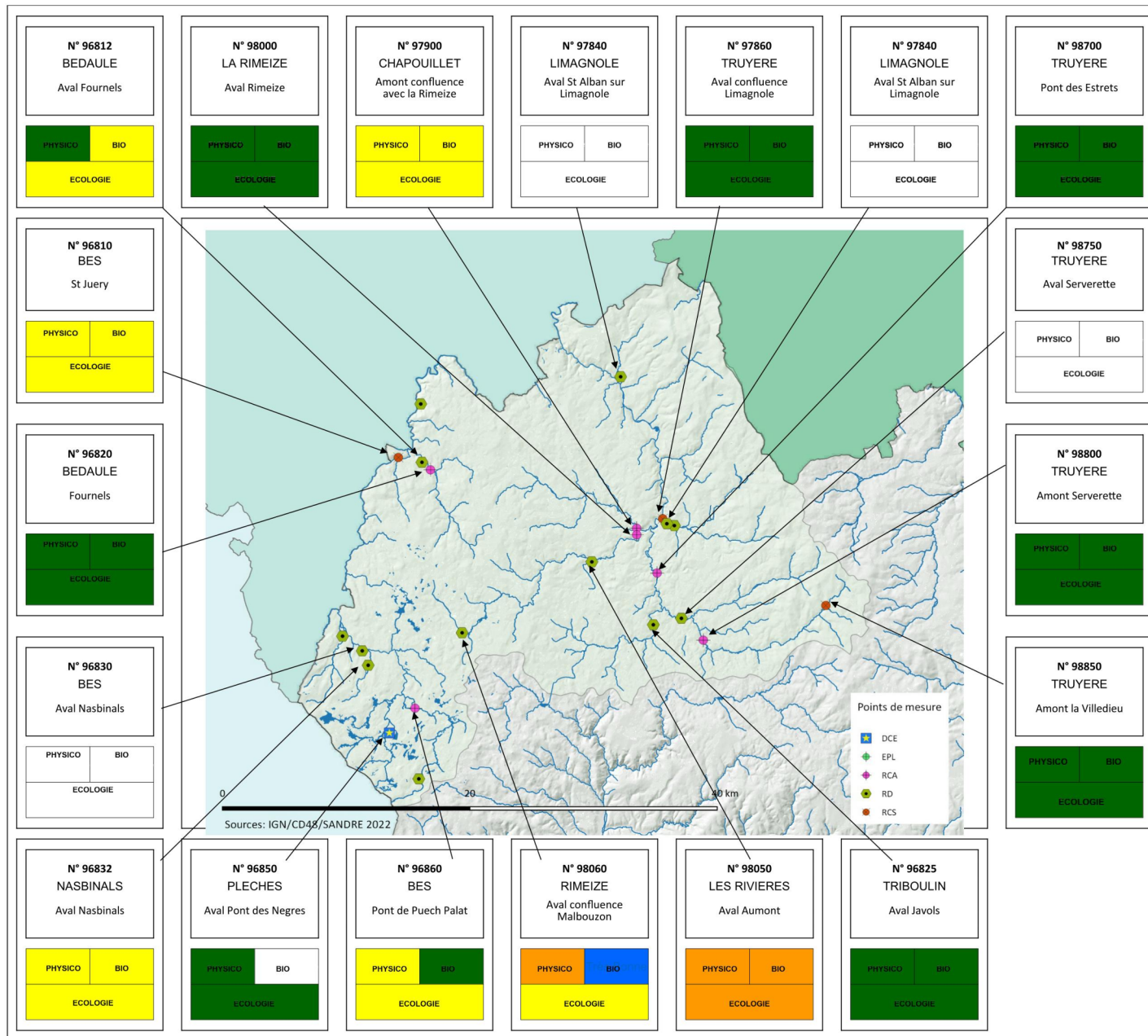
Rivière Nasbinals

Rivière Rimeize

Rivière Triboulin

Ruisseau des Rivières





lozère
LE DÉPARTEMENT

Réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau

Bassin versant

Bès et Truyère

QUALITE 2021

Suivant l'Arrêté Ministériel du 25 janvier 2010

N° STATION RIVIERE Station

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

Classes de qualité

Très Bonne
Bonne
Passable
Mauvaise
Très Mauvaise
Non mesurée

RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2021

Bassin versant du TARN

Rivière Tarnon

Rivière Tarn

Rivière Jonte

Rivière Mimente



Réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau

Bassin versant

TARN

QUALITE 2021

Suivant l'Arrêté Ministériel du 25 janvier 2010

N° STATION
RIVIERE
Station

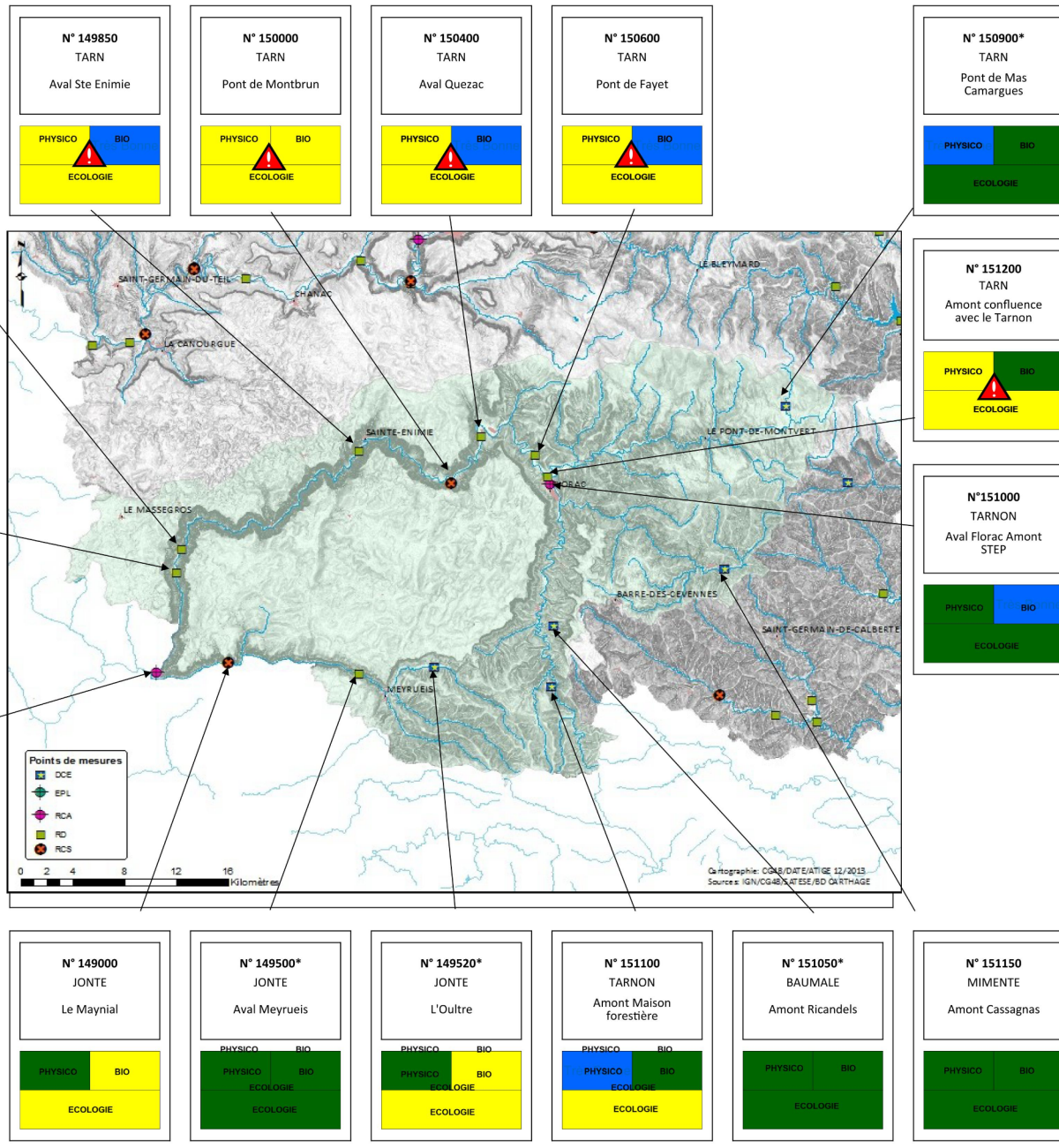
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

Classes de qualité



(*) Déclassement pH non pris en compte par le SATESE

Température élevée



RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE SUIVI 2021 ET 2022

Bassins versants : CHASSEZAC – ALTIER – PAILLERES



SUIVI DE LA QUALITE DES RIVIERES – 2021 - BASSIN VERSANT DES RIVIERES CHASSEZAC, ALTIER, PAILLERE

DATES	heure	Météo	POINTS DE MESURE	N° Station	PARAMETRES MESURES																	Débits m³/s.	HYDROBIO (*)	
					T° air	T° eau	pH	Cond.	O2 dis.	% sat.	COD	DBO5	MES	NTK	NH4	NO2	NO3	PT	PO4	Esch. Col	SHA		IBD	IPS
24/03/2021	15h30	Soleil	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	12,5	8,9	8,1	222	10,5	103	0,87	1	<2		0,011	<0,01	6,9	0,020	0,033	<15	5	0,156		
24/03/2021	16h10	Soleil	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	13,5	6,9	7,7	156	12,4	114										<15	5			
24/03/2021	11h00	Soleil	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	12,0	5,1	6,9	93	11,9	102	0,86	1,9	2		<0,01	<0,01	3,8	<0,02	<0,01	371	5	0,584		
24/03/2021	15h00	Soleil	ALTIER aval Altier	114820	18,0	6,9	7,3	89	11,9	107	0,48	1,3	<2		<0,01	<0,01	1,6	<0,02	0,030	<15	5	0,915		
24/03/2021	14h15	Soleil	ALTIER aval Confluence Cubières	6486110	18,5	7,9	7,5	120	11,1	105	0,43	1,4	<2		0,012	<0,01	1,9	0,020	0,036	2087	5	0,211		
24/03/2021	8h55	Soleil	PALLHERE aval Villefort	114850	9,0	5,6	7,5	67	12,2	103	0,6	1,6	<2		0,011	<0,01	1,3	0,040	0,093	697	5	0,117		
14/06/2021	11h20	Soleil	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	26,5	14,8	7,8	244	10,8	111	0,82	2,9	23		<0,01	<0,01	7,4	0,040	0,039	476	4	0,100		
14/06/2021	10h45	Soleil	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	22,5	12,5	7,4	151	9,3	99										1007	4			
14/06/2021	9h50	Soleil	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	20,0	13,8	7,4	100	10,1	107	0,97	2	<2		<0,01	0,018	3,4	<0,02	<0,01	77	4	0,508		
14/06/2021	14h10	Soleil	ALTIER aval Altier	114820	30,5	16,8	7,3	74	9,1	101	0,67	1,5	2,3		0,013	<0,01	1,7	0,020	0,044	46	4	0,658		
14/06/2021	15h50	Soleil	ALTIER aval Cubières	6486110	29,0	15,3	7,9	162	9,6	109	0,59	2,5	<2		0,014	<0,01	3	0,040	0,069	6581	4	0,164		
14/06/2021	16h30	Soleil	PALLHERE aval Villefort	114850	34,5	18,3	7,3	61	8,9	100	0,82	2,6	<2		0,014	0,010	1,3	0,060	0,140	7101	4	0,112		
11/08/2021	16h45	Soleil	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	28,5	14,5	8,2	295	9,4	105	0,86	1,4	6,1		0,021	0,014	8,6	0,040	0,070	1754	3	0,063	20	19,1
11/08/2021	16h10	Soleil	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	29,5	16,1	7,8	202	9,1	104										15	3			
11/08/2021	13h30	Soleil	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	32,5	15,3	7,4	107	9,3	107	2,1	2,2	8		0,071	0,023	2,3	0,040	<0,01	442	3	0,492	20	19
11/08/2021	10h55	Soleil	ALTIER aval Altier	114820	23,5	15,8	7,8	87	9,2	101	0,8	0,9	<2		<0,01	<0,01	1,6	0,020	0,032	46	3	0,320	19,9	17,7
11/08/2021	9h20	Soleil	ALTIER aval Cubières	6486110	19,5	11,4	7,8	207	8,7	85	1	2,5	17		0,700	0,081	5,1	0,160	0,280	>34659	3	0,090	20	18,4
11/08/2021	11h55	Soleil	PALLHERE aval Villefort	114850	29,5	18,3	7,5	70	8,9	102	0,99	1,4	<2		0,250	0,130	2,6	0,100	0,230	3132	3	0,094	19,5	16,8
18/10/2021	14h30	Soleil	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	14,5	7,8	7,6	306	9,6	91	0,98	1,9	<2		<0,01	0,012	8,3	0,040	0,019	144	3	0,300		
18/10/2021	12h50	Soleil	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	13,5	6,1	7,3	211	10,8	97										3093	4			
18/10/2021	11h40	Soleil	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	10,0	8,7	7,9	132	10,9	101	1,1	1,5	<2		<0,01	<0,01	2,5	<0,02	<0,01	30	3	0,394		
18/10/2021	16h30	Soleil	ALTIER aval Altier	114820	16,5	8,9	7,8	63	11,1	103	0,72	2,3	<2		<0,01	<0,01	0,91	<0,02	0,014	77	4	0,467		
18/10/2021	15h50	Soleil	ALTIER aval Cubières	6486110	14,5	11,0	7,7	178	9,9	100	0,53	1,4	<2		<0,01	<0,01	5,6	0,040	0,068	77	4	0,690		
18/10/2021	9h50	Soleil	PALLHERE aval Villefort	114850	8,5	7,8	7,9	57	11,3	102	0,68	2,1	<2		0,032	<0,01	2,1	0,050	0,072	6648	4	0,149		

(*) Non Mesurable (DREAL)

SUIVI DE LA QUALITE DES RIVIERES – 2022 - BASSIN VERSANT DES RIVIERES CHASSEZAC, ALTIER, PAILLERE

DATES	heure	Météo	POINTS DE MESURE	N° Station	PARAMETRES MESURES																	Débits m³/s.	HYDROBIO (*)	
					T° air	T° eau	pH	Cond.	O2 dis.	% sat.	COD	DBO5	MES	NTK	NH4	NO2	NO3	PT	PO4	Esch. Col	SHA		IBD	IPS
16/03/2022	16H40	Couvert	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	8,0	6,5	8,2	278	10,6	98	3,3	2,6	160		0,053	<0,01	9	0,070	0,085	197	4	0,930		
16/03/2022	9h50	Couvert	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	7,5	6,5	7,9	175	10,8	100										94	5			
16/03/2022	15h35	Couvert	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	10,5	7,4	7,3	60	11,1	102	1,4	1,8	3		0,018	<0,01	4,5	<0,02	0,018	<15	4	2,300		
16/03/2022	11h00	Couvert	ALTIER aval Altier	114820	10,5	7,9	7,8	95	11,1	102	1,4	1,8	3,8		<0,01	<0,01	3,2	0,020	0,033	<15	5	10,3 (*)		
16/03/2022	11h55	Couvert	ALTIER aval Confluence Cubières	6486110	8,5	6,2	8,2	193	10,5	102	1,1	1,8	9		0,015	<0,01	11	0,060	0,110	30	4	0,900		
16/03/2022	13h50	Couvert	PALHERE aval Villefort	114850	13,5	8,2	8,0	35	11,2	102	0,93	2,1	<2		<0,01	<0,01	1,4	<0,02	0,036	600	5	1,070		
08/06/2022	9H30	Couvert	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	10,5	10,6	6,5	276	9,6	101	1,1	1,1	4,6		0,011	<0,01	7,3	0,050	0,043	94	3	52,000		
08/06/2022	12H10	Couvert	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	13,5	12,1	7,2	201	9,3	99										232	3			
08/06/2022	16H30	Couvert	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	19,0	8,7	8,1	187	10,4	99,5	1,3	1,3	<2		0,010	0,010	4	0,020	<0,01	46	4			
08/06/2022	8H10	Couvert	ALTIER aval Altier	114820	11,5	13,6	7,6	96	9,5	101	1,1	1,2	<2		0,017	<0,01	1,6	0,030	0,049	94	3	459,000		
08/06/2022	10H45	Couvert	ALTIER aval Cubières	6486110	13,5	11,6	6,8	126	9,8	101	0,92	1	2,3		0,010	<0,01	2	0,020	0,039	110	3	124,000		
08/06/2022	14H45	Couvert	PALHERE aval Villefort	114850	22,5	15,5	6,9	59	9,3	100	1	1	<2		0,011	<0,01	1,4	0,040	0,089	509	3	99,000		
08/08/2022	16h10	Soleil	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	27,5	18,1	7,9	331	10,2	129	1,2	2,2	<2		0,019	0,023	8,4	0,020	0,018	94	3	0,015	20	17,4
08/08/2022	13h20	Soleil	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	28,5	17,3	8,1	221	8,5	100										46	3			
08/08/2022	14h50	Soleil	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	29,5	21,5	7,9	127	8,1	100	1,5	2,1	<2		0,064	0,049	1,9	<0,02	0,019	45	3	1,770	20	17,7
08/08/2022	12h30	Soleil	ALTIER aval Altier	114820	30,0	17,6	7,4	81	8,8	99	0,97	1,9	<2		0,019	<0,01	1,7	0,020	0,041	94	3	0,213	20	18,2
08/08/2022	10h40	Soleil	ALTIER aval Cubières	6486110	23,5	13,4	7,9	148	9,3	99	0,53	1,7	6,7		0,011	<0,01	4,5	0,040	0,053	45	3	0,047	20	17,3
08/08/2022	9h45	Soleil	PALHERE aval Villefort	114850	22,0	18,6	7,6	108	8,6	98	1,3	1,7	<2		0,021	0,012	3,2	0,100	0,280	1431	3	0,041	18,5	18,3
19/10/2022	16h15	Couvert	CHASSEZAC - Amont Bassin – Pont de la Peyre	114870	14,0	11,7	7,7	317	10,6	116	1,2	1,6	3,4		<0,01	0,012	6,2	0,030	<0,01	15	3	0,037		
19/10/2022	11h50	Soleil	CHASSEZAC - Amont Lac Puylaurent – Pont du Mas	114875	14,5	9,2	8,0	219	9,4	92										177	3			
19/10/2022	9h00	Soleil	CHASSEZAC - Aval Prévèchère	114880	7,0	10,8	7,9	170	9,2	91	1,6	1,8	<2		<0,01	<0,01	2,4	<0,02	<0,01	179	3			
19/10/2022	13h40	Couvert	ALTIER aval Altier	114820	17,5	13,3	7,6	117	9,7	100	1,3	1,5	<2		<0,01	<0,01	<0,50	0,020	0,011	30	3	0,177		
19/10/2022	10h40	Soleil	ALTIER aval Cubières	6486110	13,5	10,5	8,1	139	9,9	100	0,9	1,5	<2		<0,01	<0,01	1,4	<0,02	0,016	30	3	0,050		
19/10/2022	14h50	Couvert	PALHERE aval Villefort	114850	17,5	14,8	7,6	92	9,6	102	1,1	1,4	<2		<0,01	<0,01	1,1	0,140	0,370	1233	3	0,055		

(*) Mesure du débit à la Goulette

N° 114870
CHASSEZAC
Amont BV Pont de la Peyre

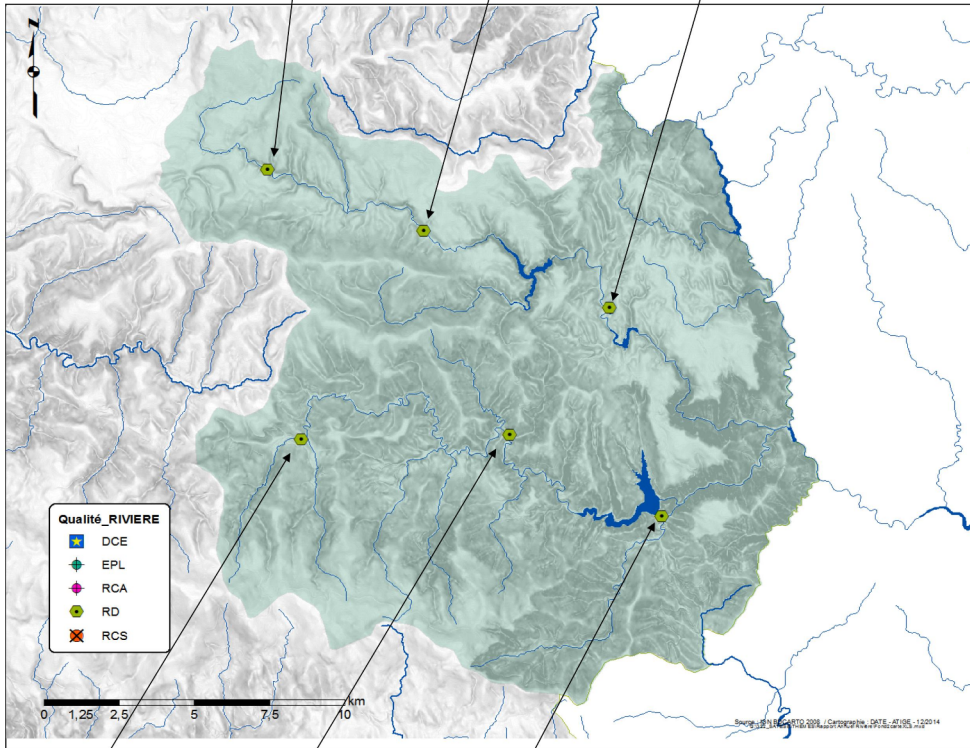
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114875
CHASSEZAC
Aval Chasseradès
Pont de Mas

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114880
CHASSEZAC
Aval Prévencières

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	



N° 06486110
ALTIER
Aval Cubières

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114820
ALTIER
Aval Altier

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114820
PAILLERE
Aval Villefort

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	



Réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau

Bassin versant

Chassezac

QUALITE
2021

Suivant l'Arrêté Ministériel du 25 janvier 2010

N° STATION
RIVIERE
Station

PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

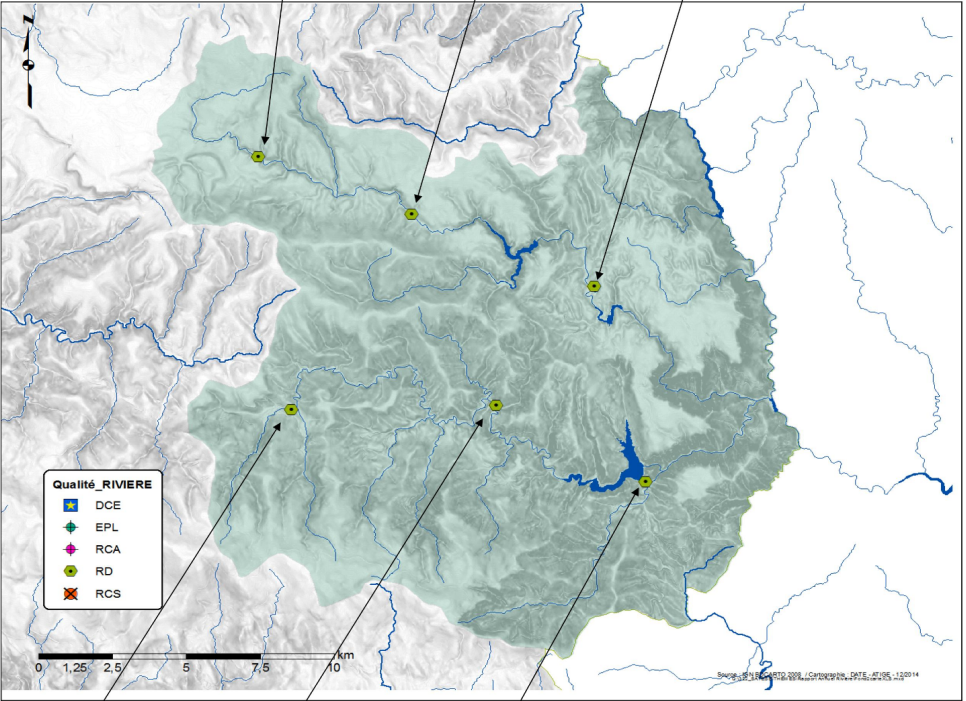
Classes de qualité



N° 114870 CHASSEZAC Amont BV Pont de la Peyre	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114875 CHASSEZAC Aval Chasseradès Pont de Mas	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114880 CHASSEZAC Aval Prévenchères	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	



N° 06486110 ALTIER Aval Cubières	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114820 ALTIER Aval Altier	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

N° 114820 PAILLERE Aval Villefort	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	



Réseau départemental
de suivi de la qualité
des cours d'eau

Bassin versant
Chassezac

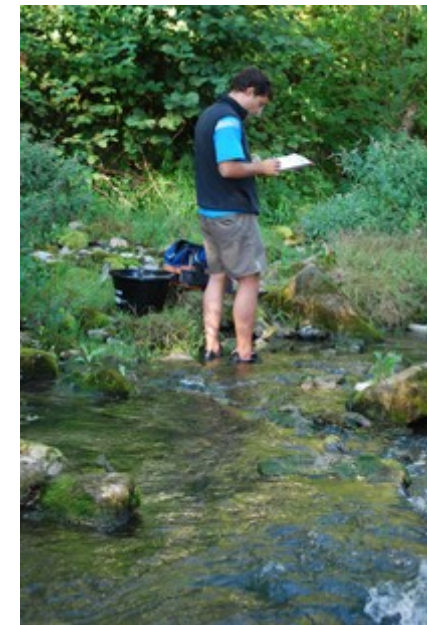
**QUALITE
2022**
Suivant l'Arrêté Ministériel du 25 janvier 2010

N° STATION RIVIERE Station	
PHYSICO	BIO
ECOLOGIE	

Classes de qualité

Très Bonne
Bonne
Passable
Mauvaise
Très Mauvaise
Non mesurée

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS ENREGISTRÉS



I – Bassin versant du Lot

I-1 - État de la qualité 2021

I-1-1 Le Lot jusqu'à Mende et le Bramont

Les points de suivis sur ce tronçon des sources du Lot jusqu'à Mende font toujours apparaître une bonne qualité sur le plan physico chimique et biologique.

La présence de zinc altère toujours la qualité chimique du point de Chadenet.

La qualité mesurée du Bramont reste toujours stable à un bon niveau tant sur le plan biologique que physico chimique.



I-1-2 Le Lot de l'aval de Mende à la confluence avec la Colagne

La qualité de ce tronçon médian du Lot est marquée depuis 2016 par une perturbation chimique sur les divers points de suivi faisant l'objet du suivi chimique de l'agence de l'eau Adour Garonne (Nicosulfuron : herbicide spécifique au maïs, cf : rapport 2016). En 2021, les points aval de Mende (05 102100 et 05102000) sont concernés par cette dégradation ce qui décline leur qualité écologique.

En outre, la perturbation de l'IPR demeure aussi au point du pont de Balsièges (05 102000).

Sur la partie plus aval de ce tronçon, la tendance reste à une bonne qualité biologique et physico chimique du milieu aquatique.

I-1-3 La Colagne et le Coulagnet

En 2021, le profil qualitatif de la Colagne est resté stable sur l'amont du bassin versant.

La dégradation du secteur médian (Marvejols) reste significative de perturbations quasi permanentes.

La qualité bactériologique des points situés en aval des agglomérations reste médiocre à mauvaise.



I-1-4 Le Lot de la confluence de la Colagne à Canilhac

En 2021, la qualité du tronçon du Lot en aval de la confluence avec la Colagne confirme le profil qualitatif des années précédentes avec des perturbations chroniques sur le plan biologique notamment, avec des IPR et IBD dégradés sur les points 05 100000 et 05 99980.

I.2 – Liens entre la qualité de l'eau et les pressions polluantes / origines possibles des dégradations

Les résultats de cette année s'inscrivent très largement dans les tendances historiques sur ce bassin versant avec la confirmation de l'amélioration globale de la qualité de la rivière Lot depuis le début des années 2000 mais des marges de nécessaires améliorations sur l'aval du bassin.

Les systèmes d'assainissement concernés restent cependant confrontés aux problématiques récurrentes suivantes :

- amélioration de la collecte (Badaroux, SIVU Pays d'Accueil : travaux engagés en 2022, Chanac, Mende),
- remise à niveau du système d'assainissement de Marvejols et sécurisation du transfert des effluents de la zone d'activités agroalimentaire, les résultats en matière de mise en séparatif de la ville s'avérant particulièrement décevants,
- remise à niveau du système d'assainissement du Monastier Pin Moriès (station et réseau de collecte) par restructuration cohérente en lien avec l'amont (étude finalisée),
- remise à niveau du système d'assainissement du Bleymard (station et réseau de collecte).

II – Bassins versants Bès, Rimeize, Truyère

Rappel : Comme suite à la commission permanente du 31 janvier 2014, l'assemblée départementale avait décidé d'interrompre le suivi rivières sur ce bassin versant en raison de l'absence de prise en compte des constats établis depuis de nombreuses années à travers le réseau départemental et les réseaux nationaux de suivi de la qualité des eaux superficielles. Une plus forte mobilisation de l'ensemble des partenaires institutionnels a enfin été constatée afin de résoudre les dégradations constatées de manière continue notamment en matière de rejets de systèmes d'assainissements collectifs importants :

- les procédures de mise en conformité des systèmes d'assainissement défectueux de St Chély d'Apcher (Travaux en cours) et St Alban sur Limagnole (nouvelle STEU en service en 2022) se concrétisent,
- la commune de Peyre en Aubrac a quant à elle mis en service sa nouvelle unité de traitement en 2019.



Aussi à partir de l'année 2019, la programmation du Réseau départemental de la Lozère a intégré à nouveau les points de suivis en liaison avec le P.N.R. Aubrac et l'Agence de l'eau Adour Garonne :

- Bassin versant de la Truyère : Rimeize, ruisseau des Rivières et Triboulin

La réintégration du point en aval d'Aumont sur le ruisseau des rivières ainsi que la mise en service récente de la nouvelle unité épuratoire d'Aumont ne permet pas encore de tirer des conclusions robustes sur l'évolution qualitative de ce point. En 2021, la qualité demeure médiocre en aval de l'agglomération d'Aumont Aubrac. Il est à noter que le rejet du système d'assainissement se fait à quelques mètres des sources de cet affluent de la Rimeize. Cela ne peut qu'induire une accentuation de l'impact des rejets, fussent ils de bonne qualité (débit très faible au niveau du rejet, hydromorphologie et ripisylve, autres pressions sur le milieu).

Pour la Rimeize elle-même, si le secteur aval de cette rivière reste de bonne qualité, le nouveau point situé en aval de la confluence avec le Malbouzon atteste toujours de dégradations physico chimiques récurrentes (déclassement physico-chimiques sur le phosphore total, les orthophosphates et le carbone organique) alors que le premier indice biologique sur ce point orientait vers un niveau de qualité biologique correct. La poursuite du suivi et notamment l'IBD programmé en 2022 permettront de préciser cette évaluation.



Les données 2021 sur la Truyère indiquent toujours un profil qualitatif plutôt bon mais potentiellement vulnérable. Les données de ce même exercice sur le Triboulin en aval de Javols attestent d'un bon niveau qualitatif.

- Bès et affluents :

En 2021, la qualité globale est restée moyenne :

- sur le « Nasbinals » compte-tenu de la persistance de déclassements sur le phosphore total ainsi qu'en matière d'IBD,
- sur le « Bès » amont compte-tenu de déclassements sur le carbone organique et la température de l'eau,
- sur le « Bès » aval compte-tenu de déclassements sur le carbone organique et sur l'I.P.R.,

Ces constats récurrents pour certains tronçons de rivières peuvent être rapprochés de difficultés de maîtrises de certains systèmes d'assainissement (Nasbinals, Malbouzon) mais aussi d'impacts plus diffus des autres pressions (agricoles) ou de conditions hydromorphologiques défavorables (absence de ripisylve notamment, altérations des berges...).



III – Bassin versant du Tarn

III-1 État de la qualité 2021

III-1-1 Les têtes de bassin versant du Tarn, de la Mimente, du Tarnon, de la Jonte et le Baumale

En 2021, les points rattachés au réseau de référence DCE font apparaître :

- une qualité correcte stable pour le Baumale et le Tarnon amont, ce dernier était toujours concerné par un déclassement de la qualité chimique par l'Arsenic,
- des améliorations sur certains paramètres pour la Mimente amont et le Tarn au Mas Camargue,
- une dégradation de la qualité biologique de la Jonte amont (IPR déclassant), ce dernier point restant toujours concerné par une qualité chimique médiocre sur le paramètre Zinc.



III-1-2 Le Tarn médian entre Cocurès et l'entrée des Gorges (Montbrun) et le Tarnon dans Florac

Comme les années précédentes, la qualité physico chimique (Hors T° eau) et souvent biologique de ces tronçons du Tarn et du Tarnon peut être considérée comme toujours bonne à très bonne en 2021. Des températures de l'eau élevées limitantes sont une nouvelle fois relevées sur ce tronçon du Tarn ce qui décline la qualité écologique des points suivis.

Comme suggéré par le SATESE depuis de nombreuses années, la pose de sondes permanentes températures in situ reste à étudier sur les points n° 151 200 et 150 000 en particulier.

Il est aussi noté cette année un IPR déclassant sur le point le plus aval du tronçon, le pont de Montbrun ce qui décline sa qualité biologique en qualité moyenne.

III-1-3 Le Tarn dans les Gorges (Ste Enimie – Le Rozier)

La qualité écologique des points de ce tronçon reste globalement stable en 2021, bonne à très bonne sur le plan physico chimique (Hors T° eau) et biologique mais impactée localement par des températures estivales de l'eau trop élevées pour les salmonidés en particulier.



Là encore, la connaissance en la matière reste à parfaire par l'installation de sondes fixes sur 1 à 2 points de ce tronçon (Ste Enimie, la Malène).

III-1-4 La Jonte

La qualité globale des points suivis sur cette rivière est correcte sur le plan physico chimique en 2021. Elle est en revanche affectée par une dégradation de la qualité biologique au Maynial du fait d'un IPR moyen. L'impact du système d'assainissement de Meyrueis reste peu marqué malgré une hydrologie restrictive en période de basse eaux et hautes fréquentation touristique.



III-2 – Liens entre la qualité de l'eau et la qualité des rejets / origines des dégradations

Sans la dégradation thermique estivale récurrente du tronçon Florac – Ste Enimie, la qualité écologique globale des rivières du bassin versant du Tarn apparaîtrait globalement bonne ces dernières années.

L'état qualitatif bactériologique atteste toujours des défauts de collecte d'eaux usées ponctuels mais leurs niveaux d'intensité et d'occurrence ont tendance à diminuer ces dernières années en particulier en temps sec.

En la matière et comme suite à l'état des lieux plus général de la collecte de l'agglomération de Florac établi en 2017-2019, le programme d'amélioration opérationnel de la collecte, a été finalisé et entre dorénavant dans sa phase opérationnelle. Ces opérations vont permettre de fiabiliser le comportement qualitatif du Tarnon et du Tarn dans ce secteur. Les premiers travaux structurant se sont déroulés en 2021 et se poursuivront sur plusieurs années.

Concernant la Jonte, le bon fonctionnement du traitement de Meyrueis se traduit depuis la mise en service du nouvel équipement par une évolution qualitative positive qui se stabilise positivement. Ce résultat perdurera tout autant que la qualité à souligner de l'exploitation de ce système d'assainissement reste une préoccupation forte pour le maître d'ouvrage.

Les résultats du suivi de l'assistance technique réalisée par le SATESE sur les stations d'épuration de ce bassin versant (Meyrueis, Pont de Montvert, Vebron, Florac, Ispagnac, Quezac, Blajoux, Ste Enimie, La Malène et Les Vignes) attestent une nouvelle fois :

- de taux de collecte en périodes de hautes eaux perfectibles sur le système d'assainissement de Florac,
- de niveaux de performances épuratoires toujours élevés des systèmes d'assainissement sur la pollution carbonée et azotée,
- des niveaux de performances épuratoires soutenus sur les principales stations d'épuration en terme de déphosphatation ou des dispositifs d'infiltration des effluents pour les plus modestes permettant de limiter autour de 2 à 3 kg/j en moyenne le phosphore total émis par ces systèmes d'assainissement vers le milieu aquatique.

Des avancées significatives restent donc possibles sur ce secteur, certains systèmes d'assainissement de moindre capacité restant à requalifier dans les années à venir : Prades, St Chély du Tarn / Caussignac, les Vanel, Salgas-Racoules, les Douzes notamment.

N.B.: Les suivis RD, RCS, REF et RCA ne comportent pas de volet cyanobactéries. L'ARS assure un suivi spécifique sur le Tarn en période estivale qui établit la présence régulière de cyanobactéries sur une partie du Tarn. En fonction des conditions météorologiques et des apports nutritifs, elles peuvent former avec d'autres algues des floccs qui se détachent et migrent. Ces dernières années des décès de chiens ont été constatés en lien direct avec l'ingestion de ces floccs chargés en cyanobactéries. D'autre part, une étude scientifique a été réalisée sur cette thématique sur les bassins versants français concernés par ce phénomène.

Le réseau départemental se tient depuis sa création à la disposition des acteurs locaux et nationaux en cas de nécessité d'intégrer cette problématique dans son suivi sur la base d'un constat partagé et coordonné. Il a été intégré depuis 2013 au système de surveillance et d'alerte et s'est impliqué dans le relais des résultats de l'étude ci-dessus évoquée.

IV - Bassin versant Chassezac – Altier - Paillères

NB : Au jour de la rédaction de ce rapport, les données des I2M2 réalisées sous la gouvernance de l'EPTB Ardèche ne sont pas disponibles ainsi que les données du point RCS détenues par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse.

IV-1 – Chassezac

En regard des résultats antérieurs de 2017-2018 sur ce bassin versant, les qualités mesurées en 2021 et 2022, 8ème et 9ème années de suivi sur ce bassin versant, s'inscrivent dans une tendance à l'amélioration ou au maintien de niveaux corrects ou très corrects en particulier sur le plan biologique (hors IPR non disponibles à ce jour).



IV-1-1 Point amont bassin versant (Pont de la Peyre)

Si la qualité écologique globale de ce point s'inscrit en progression par rapport aux campagnes antérieures, des variations assez ponctuelles restent mesurées sur le plan physico-chimique notamment en 2022 avec un épisode de dégradation ponctuelle en particules en suspension.

La qualité bactériologique en ce point connaît quant à elle une amélioration tout à fait significative.

Il est signalé des modifications d'activités agricoles sur l'amont du point (cessation d'activité de transformation laitière).

IV-1-2 Aval Chasseradés

Il est à noter que ce point a intégré depuis 2016 le réseau de contrôle opérationnel de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse. À ce jour, aucune donnée postérieure à 2015 n'est disponible sur le système d'information sur l'eau du Bassin Rhône Méditerranée. Le suivi complémentaire du Département établit quant à lui un profil physico-chimique (paramètres terrains) bon ainsi qu'une tendance bactériologique assez correcte en particulier en 2022. Des perturbations ont en revanche émaillé l'année 2021.



IV-1-3 Aval Prévenchères

La qualité en ce point est toujours stable par rapport aux années antérieures de suivi avec un bon niveau tant sur le plan physico-chimique que biologique.

Sur le plan bactériologique, les profils 2021 et 2022 sont restés favorables. La fiabilisation du système de collecte de Prévenchères doit toujours être recherché en particulier dans l'objectif communal de développer les usages baignades en aval de ce système.

Concernant la qualité biologique, celle-ci reste de très bon niveau en matière d'indice biologique diatomées.



Cependant, cette station fait l'objet d'un suivi spécifique depuis 2021 compte-tenu de la présence de **Didymosphénia Géminata Var. Géminata**. Cette variété qualifiée d'exotique se développe dans les cours d'eau de débits stabilisés plutôt froids et pauvres en éléments nutritifs. Elle est connue depuis les années 2000 pour développer des biofilms denses pouvant constituer de véritables tapis épais (plusieurs centimètres, voire décimètres) en cas de bloom ou d'efflorescences ce qui peut induire des impacts conséquents sur les activités et usages des cours d'eau concernés.

IV-1-4 Suivi spécifique DGEM mis en place sur ce bassin versant

Depuis la mise en évidence dans le cadre du réseau départemental 48 de la présence de *Didymosphénia Géminatè* Var. *Geminata* (DGEM) sur le point aval de Prévencières, le Département a mis en place un suivi spécifique dans l'espace et dans le temps (3 points de suivi spécifique sur deux campagnes en 2022).

Plus globalement, le Département demande dorénavant aux prestataires I.B.D. une surveillance spécifique présence/absence sur tous les points de son réseau départemental.

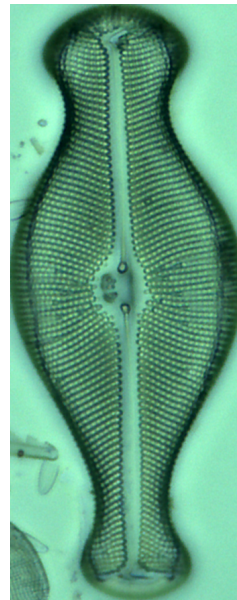


Photo : RD Lozère - ARTEMIS

Sur le bassin versant du Chassezac, l'espèce DGEM est donc bien implantée. Elle apparaît au printemps au Pont de l'Estampe ainsi que sur le tronçon de Prévencières.

A la fin du mois d'Août, sa présence est à nouveau observée sur le tronçon de Prévenchères mais plus au pont de l'Estampe en amont.

Aucune présence n'a été observée sur le point le plus amont de ce bassin versant, quelques hectomètres en aval des sources du Chassezac.

Aucun bloom n'a été observé à ce jour sur ces tronçons. Ce taxon n'est en outre pas classifié comme à impact significatif sur la santé humaine. Cependant, en cas de bloom, les amas constitués peuvent engendrer des impacts significatifs sur les usages et fonctions de ces rivières notamment dans le cas d'usages de loisirs tel que pratiqués sur ce bassin versant.

Aussi, le département se proposera à l'avenir :

- d'informer les structures de bassins versants sur les résultats de ce suivi spécifique,
- de poursuivre ce suivi spécifique dans les prochaines années,
- de s'associer à toute sensibilisation qu'initieront à ce titre les services de l'État et les services des EPTB, afin de faire en sorte qu'une sensibilisation des différents acteurs, gestionnaires de l'eau et usagers de ses bassins versants soit initiée et développée en fonction des constats de présence et de développement.

D'ores et déjà, le Département a mis en place à son niveau depuis plusieurs années des procédures de désinfection à la Javel de ces équipements techniques utilisées pour ces propres campagnes de mesures afin de limiter au mieux la potentielle diffusion de ce type d'espèces et antérieurement pour éviter la transmission de maladies aux amphibiens, poissons ou écrevisses.



Photo : Biofilm épais et dense - Nouvelle Zélande 2018

IV-2 – Altier

Depuis l'introduction du nouveau point aval Cubières en 2017 sur ce bassin versant, la situation qualitative de cette rivière reste très correcte globalement.

IV-2-1 Aval Cubières

Les mesures des années 2021 et 2022 confirment bien une qualité globale stable très bonne sur ce point tant en matière physico-chimique que biologique (I.B.D.).

En revanche, alors que le suivi 2017 – 2018 attestait de perturbations bactériologiques conséquentes et chroniques encore prégnantes en 2021, les résultants en la matière en 2022 évoluent vers un état bien plus stable et correct tout au long de l'exercice.

La mise en service du nouveau système d'assainissement fin 2021 à Cubières ainsi que les conditions exceptionnellement sèches de l'année 2022 ont certainement contribué à cette amélioration sensible de la qualité bactériologique de ce point.



IV-2-2 Aval d'Altier

La qualité de ce point reste excellente en 2021 et 2022 tant en matière physico-chimique que biologique.

Il en est de même sur le plan bactériologique quelques soient les saisons de mesures ce qui atteste d'une grande robustesse de cette qualité ainsi que du bon fonctionnement du système d'assainissement du bourg d'Altier.



IV-3 – La Paillère en aval de Villefort

La qualité de la Paillères, bien que toujours globalement bonne sur la base des exigences DCE, fait toujours apparaître des perturbations conséquentes pour un cours d'eau torrentiel de tête de bassin versant :

- les niveaux hydrobiologiques sont corrects mais attestent d'impacts organiques de l'agglomération de Villefort,
- les niveaux bactériologiques sont médiocres à mauvais de manière permanente quel que soit le contexte hydrologique.

L'ensemble des constats SATESE converge depuis de nombreuses années dans le sens de la nécessité pour la commune de mettre en œuvre des travaux d'amélioration de son réseau d'assainissement sur la base d'un diagnostic de réseau afin de contribuer au confortement de la qualité de la Paillère ainsi qu'à l'amélioration de sa qualité bactériologique.

